

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 14 SEPTEMBRE 2021

### Administration générale

1. La séance, qui avait été ajournée le 1er septembre dernier, a été ouverte à 20 h par monsieur le maire Claude Frappier. Les élus sont présents à l'exception de madame la conseillère Claire Boucher, qui avait motivé son absence. Une personne est présente dans l'assistance.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Des comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
4. Dans le cadre de la gestion des documents municipaux, **la destruction de certains documents municipaux**, figurant sur une liste préparée à cette fin, et conformément au calendrier de conservation approuvé par *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, a été autorisée.
5. Suite à **la réception d'une lettre de démission de monsieur Louis-Alexandre Caron**, technicien en informatique et préposé au soutien communautaire, à l'effet qu'il quittera son emploi au plus tard le 15 octobre 2021, il a été résolu à l'unanimité de le remercier pour tous les services qu'il a rendus à la Municipalité et aux citoyens. Et puisqu'il mentionne être disposé à continuer de rendre divers services à la Municipalité dans le futur, en fonction de sa disponibilité, le Conseil autorise le directeur général à requérir, au besoin, à ses services, de façon non limitative, pour la poursuite de dossiers en cours et pour les problèmes informatiques.
6. En information pour le secteur de l'administration générale, il n'y avait pas d'information supplémentaire à souligner.

### Sécurité publique

7. Pour le secteur de la sécurité publique, il n'y avait pas de décision à prendre et il n'y avait pas d'information à donner.

### Transport

8. La **Semaine de la sécurité ferroviaire** aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021. À la demande de *l'Opération Gareautrain*, et parce qu'il est d'intérêt public de sensibiliser les citoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incident mettant en cause des trains et des citoyens, il a été résolu à l'unanimité d'appuyer la *Semaine de la sécurité ferroviaire*.

9. Pour le secteur du transport, il n’y avait pas d’information supplémentaire à donner.

### **Hygiène du milieu**

10. Il a été résolu à l’unanimité d’accepter **le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l’eau potable 2020 de la Municipalité de Saint-Paulin.**

11. Pour le secteur de l’hygiène du milieu, il n’y avait pas d’information supplémentaire à donner.

### **Santé et bien-être des citoyens**

12. Pour le secteur de la santé et du bien-être des citoyens, il n’y avait pas de décision à prendre. En information, un résumé de la rencontre qui s’est tenue la journée même, en après-midi, avec madame Claire Beaubien, directrice générale du Centre de la Petite enfance Les Services de garde Gribouillis, a été donné.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

13. Pour le secteur de l’aménagement, de l’urbanisme et du zonage, il n’y avait pas de décision à prendre et le conseiller répondant, monsieur André St-Louis, n’avait pas d’information à donner.

### **Culture et loisirs**

14. Pour faire suite à un formulaire de demande reçu de la part de l’O.T.J. St-Paulin, il a été résolu à l’unanimité de permettre **la tenue de la fête de l’Halloween dans l’église municipale** et de donner l’accord de la Municipalité pour l’ensemble des demandes formulées. Il est entendu que le tout devra se dérouler dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

15. En information pour le secteur de la culture et des loisirs, le conseiller répondant, monsieur Jacques Frappier, n’avait pas d’information supplémentaire à donner et le procès-verbal de l’assemblée du conseil d’administration de l’O.T.J. St-Paulin qui s’est tenue le 7 septembre 2021, a été déposé.

### **Autres sujets**

16. Lors de la parole au public, aucune intervention n’est survenue.

17. Par vote unanime, la séance a été levée à 20 h 15.